

Corps-Mort, Amherst ou l'île Aubert, la Pierre-Meu-
lière, l'île d'Entrée, Allright et la Grosse Ile. Ces
groupes présentent ensemble une superficie d'à peu
près 55,400 acres qui, suivant le recensement de
1871, est habitée par une population de 3,172, dont
2,833 acadiens. Les récifs les plus à craindre sont—au
dire des pêcheurs—ceux de la Pierre du gros Cap, de
la Perle, d'Allright, du Cheval Blanc, les bancs de Co-
lombine et l'écueil de Doyle. Ce dernier n'a que trois
encablures de long sur une demie de largeur, et c'est là
m'assure-t-on, que des navires courant sous la brise ont
soudainement disparus aux yeux de plusieurs de mes
interlocuteurs. Quant aux courants, ils sont tellement
irréguliers, qu'on me fit la même réponse donnée jadis à
l'amiral Bayfield, et que personne ne put me dire pré-
cisément leur vitesse et leur direction.

A ces renseignements géographiques et hydrogra-
phiques venaient se mêler les plaintes et les confidences
d'un chacun. Tous regrettaient le déboisement des
îles. Privées de bois de construction, elles sont mainte-
nant en train de voir disparaître leur maigre bois de
chauffage. Chacun avouait que son voisin se tirait
d'affaire comme il le pouvait, faisant feu de tout, et dé-
truisant la forêt sans discernement. Quelques uns même
finissaient leurs doléances, en prophétisant que dans
vingt ans il n'y aurait plus une seule broussaille sur
l'archipel, et qu'alors on serait obligé de faire venir à
grand frais du charbon de terre de la Nouvelle-Ecosse et